

Les Comités pluralistes

- **de défense de la ligne Aurillac - Bretenoux/Biars - Brive**
- **de défense et promotion des lignes ferroviaires du Cantal**

A tous les élus des départements Cantal, Lot et Corrèze :

- **Parlementaires (députés, sénateurs)**
- **Présidents de Région**
- **Présidents des Conseils départementaux**
- **Mesdames et Messieurs les Maires**

Objet : Avenir de la ligne Aurillac - Bretenoux/Biars - Brive

Madame, Monsieur,

Le premier ministre a annoncé lors de la présentation du « nouveau pacte ferroviaire » que les préconisations du rapport Spinetta concernant la suppression de 9000 kilomètres de lignes, dites « petites lignes », ne seraient pas suivies, cependant nos inquiétudes n'en demeurent pas moins grandes concernant leur avenir.

En effet si Edouard Philippe a affirmé son souhait de ne pas supprimer ces petites lignes, aucune piste de financement par l'Etat n'a été avancée. En ne finançant pas leurs rénovations, il se désengage et laisse la responsabilité aux Régions de décider du maintien ou non des lignes régionales du Réseau Ferré National.

A l'échelle de notre territoire plusieurs lignes ferroviaires, dont Aurillac/Brive, seraient menacées de disparition par ce nouveau pacte ferroviaire.

Affirmer que ces lignes pourraient être supprimées, car elles ne revêtent pas un caractère socioéconomique prioritaire, relève d'une méconnaissance de nos territoires. Ces lignes sont utiles aux populations et aux territoires, aux lycéens, étudiants, salariés, touristes... elles permettent de vivre et travailler au pays. Leur intérêt est social, économique et écologique !

Cette volonté, affirmée par ce projet, de consacrer les investissements essentiellement sur les grandes métropoles engendrerait de graves inégalités territoriales concernant l'accès au service public du transport ferroviaire.

Alors que les besoins de déplacements sont de plus en plus importants, que la question écologique est d'une urgence absolue, cette réforme de la SNCF ne répond en rien aux enjeux qui se trouvent face à nous.

Les Comités pluralistes et l'ensemble de leurs membres défendent l'idée d'un grand service public ferroviaire digne du 21^{ème} siècle, au sein d'une entreprise SNCF unique et intégrée, permettant à chacune et à chacun de se déplacer dans les meilleures conditions (transport, tarifs, correspondances...) quel que soit son lieu de résidence sur le territoire, sa situation économique, tout en assurant des conditions de travail décentes pour les personnels cheminots.